



BIEN VIVRE ENSEMBLE

En cas de difficultés ou de conflits

QUAND JE PENSE À
L'ÉCOLE, ÇA VA PAS
À LA MAISON, QUAND JE
PENSE À LA MAISON, ÇA
VA PAS À L'ÉCOLE!



Cercle scolaire Le Locle

www.csl.ch

Une communauté de vie :

1500 élèves, 190 professionnels



Dans la mesure du possible, difficultés et conflits sont à traiter entre les personnes directement concernées afin de trouver une solution.

Si aucune solution n'est trouvée, les personnes concernées s'adressent, dans l'ordre suivant, à-au :

1. l'enseignant-e concerné-e
2. directeur-trice adjoint-e concerné-e
3. directeur

S'il y a toujours désaccord, un recours est possible auprès du Conseiller communal en charge de l'Instruction publique.